



Lycée Camille Guérin
POITIERS

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Règlement de la consultation et cahier des charges pour la maintenance, le dépannage et la réparation des portails automatisés et des visiophones.

Date de Publication : 09/01/2025

Date limite de remise des offres : 31/01/2025 à 12 heures

Pouvoir adjudicateur

Le lycée Camille Guérin, représenté par Madame le Proviseur
Lycée Camille Guérin
33, rue de la Gibauderie
86000 POITIERS
Tél. : 05.49.46.28.70

Personnes à contacter

Mélanie LAFON – Adjointe du gestionnaire
melanie.lafon@ac-poitiers.fr

Christophe DUREPAIRE – Agent de maintenance des installations électriques
christophe.durepaire@nouvelle-aquitaine.fr
05 49 46 96 15 - 06 71 14 18 58

Sébastien CHAUMET – Agent de maintenance informatique
sebastien.chaumet@nouvelle-aquitaine.fr
05 49 46 85 76

1 – Procédure :

Le marché est passé selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Offre Publiée sur le site des Journées de l'Intendance : www.aji-france.com

2 - Objet :

Le présent marché a pour objet la maintenance, le dépannage et la réparation des portails automatisés et des visiophones du lycée Camille Guérin de Poitiers (86).

Liste des matériels concernés par le marché :

- Portail cour d'honneur Rue de la Gibauderie
- Portail cuisine Rue de la Gibauderie
- Portail Rue de la Ganterie
- Portillon, visiophone et écran cour d'honneur Rue de la Gibauderie
- Portillon, visiophone et écran cuisine Rue de la Gibauderie
- Portillon, visiophone et écran entrée des lycéens Rue de la Gibauderie
- Portillon, visiophone et 2 écrans collège Rue de la Ganterie
- Portillon entrée des étudiants Rue de la Ganterie

Liste à vérifier lors d'une visite obligatoire (attestation signée à produire dans le dossier de réponse à la consultation).

3 – Durée :

Le marché est conclu à compter du 1^{er} mai 2025, pour une durée d'un an renouvelable par période de douze mois dans la limite de trois reconductions, ce qui porte sa durée totale à quatre ans maximum.

4 – Maintenance préventive du matériel :

- 1 visite annuelle
- Contrôles techniques
- Contrôles logiciels (marque CASTEL)

La prestation comprend les heures de main d'œuvre et les déplacements nécessaires à l'exécution des visites.

5 – Dépannage du matériel :

- Main d'œuvre et frais de déplacement nécessaires aux dépannages
- Délai d'intervention : 24 h

6 – Prix :

Les prix fixés dans l'acte d'engagement sont fermes pour une année.

La redevance annuelle sera ensuite révisable 1 fois par an (formule de révision à fournir).

7 – Paiements :

7.1 Modalités de paiement :

Les prestations, objet du présent marché, feront l'objet d'un paiement annuel sur présentation d'une facture.

7.2. Présentation de la facture :

La facture sera dématérialisée et déposée sur le portail Chorus. Elle devra comportée, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- les nom et adresse du titulaire du marché et son n° de SIRET,
- ses coordonnées bancaires ou postales au format SEPA,
- la date,
- le montant hors TVA,
- le taux et le montant de la TVA,
- le montant total T.T.C.

7.3. Délais de paiement :

Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de toute demande de paiement.

7.4. Non respect des délais de paiement :

Le défaut de paiement dans les délais fixés à l'article 13.3, fait courir de plein droit et sans autres formalités au bénéfice du bailleur des intérêts moratoires, calculés dans les conditions prévues à l'article 8 du décret 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

8 – Attribution du Marché :

Le fournisseur sera retenu en fonction des trois critères suivants :

- Prix : 50%
- Valeur technique de l'offre : 25%
- Délai d'intervention, SAV, assistance technique, moyens humains : 25%.

Fait à Poitiers, le 8 janvier 2025.

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 : IDENTIFIANTS

1.1. Objet du marché

Le marché a pour objet la maintenance, le dépannage et la réparation des portails automatisés et des visiophones du lycée Camille Guérin de Poitiers (86).

1.2. Pouvoir adjudicateur et service qui passe le marché

Lycée Camille Guérin
33 Rue de la Gibauderie
86000 POITIERS
☎ 05 49 46 28 70
E-mail : intendance.lcg@ac-poitiers.fr

1.3. Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Madame le Proviseur, Madame Isabelle GROLLIER

1.4. Comptable assignataire

Monsieur Jean-François LIENART, Agent Comptable du Lycée Camille Guérin
33 Rue de la Gibauderie
86000 POITIERS
☎ 05 49 46 28 70
E-mail : J.francois.lienart@ac-poitiers.fr

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

agissant au nom et pour le compte de: (intitulé complet et forme juridique de la société)

domicilié :

n° de téléphone :

E-mail :

ayant son siège social à :(adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIRET 14 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des charges, que je déclare accepter sans modifications ni réserves.

Après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles R2142-1 à 2, R2142-5 à 14, R2142-3 à 4, R2143-16 du code de la commande publique.

Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs (ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens) que je ne tombe pas (ou que ladite société ne tombe pas) dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à 11 du code de la commande publique.

1°) M'engage, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, aux conditions et prix ci-dessous :

Montant (en euro)	Redevance forfaitaire annuelle	Main d'œuvre pour prestations hors contrat	Frais déplacement pour prestations hors contrat	Observations
Hors TVA				
Taux de TVA				
TTC				

Joindre un descriptif détaillé

Mon offre me lie pour la durée de validité des offres soit 120 jours.

2°) Demande que l'Administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Bénéficiaire :

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :

Code banque :

Code guichet :

Numéro du compte :

Clé R.I.B. :

IBAN :

BIC :

A....., le.....

Nom :

Signature (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et **cachet de la société**



**Lycée Camille Guérin
POITIERS**

Madame / Monsieur.....

atteste avoir reçu le

Madame / Monsieur

Société :

.....

.....

Attestation remise en main propre lors de la visite obligatoire effectuée dans le cadre du marché ayant pour objet la maintenance, le dépannage et la réparation des portails automatisés et des visiophones du lycée Camille Guérin de Poitiers (86).

Fait à Poitiers

Cachet et signature